

VIVRE ensemble à PULLIGNY





Vivre ensemble à Pulligny

Le bulletin municipal de la commune de Pulligny

2 Grande Rue - 54160 Pulligny

tél : 03 83 25 05 32 - fax : 03 83 25 54 27

email : contact@pulligny.fr

site internet : www.pulligny.fr

Directeur de la publication : Jean-Luc Dussaucy, Maire

Photos : Bertrand Jamot, mairie de Pulligny, associations, entreprises, particuliers, Fotolia.

Mise en page : Audrey Normand, conseillère municipale déléguée à l'information et à la communication

Impression : Imprimerie Bialec - Nancy

Imprimé sur papier recyclé

Annuel gratuit - numéro 30 - Mai 2012

Tirage : 650 exemplaires

Dépôt légal : mai 2012



Le mot du maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'année 2010 a surtout été marquée dans notre village par la réalisation des travaux, tant attendus, de réfection et d'enfouissement des réseaux pour la rue Franche et la remise en état du chemin de Revry ; deux rues profondément marquées par les événements climatiques de 2009.

J'en profite pour remercier tous les riverains et les usagers pour leur coopération et leur patience tout au long du chantier.

Les études concernant le plan local d'urbanisme ont également vu leur aboutissement après plusieurs années de réflexion et de multiples débats.

Dans le domaine de la voirie et de l'assainissement il y aura beaucoup à faire dans les mois qui viennent. L'hiver a été rude et les détériorations de la chaussée, importantes. Nous allons faire le nécessaire en nous servant du programme de restauration de l'assainissement dans certaines rues, programme qui devrait démarrer dans le deuxième semestre 2011 et se poursuivra jusqu'à sa finalité et la création de la station d'épuration en 2012.

Nous devrions également commencer la mise en sécurité de la traversée du village, avec une première phase côté entrée Ceintrey.

La réhabilitation de l'école maternelle, les créations de salle de motricité, de périscolaire, d'une cuisine et d'une cantine, la rénovation de la bibliothèque, sont autant de motifs de réflexion ; il est important de ne pas se tromper.

Nous avançons petit à petit, mais dans un contexte économique de plus en plus difficile, il est impératif de faire des choix, les plus judicieux possibles, et ainsi, de peser raisonnablement sur les finances locales.

Nous restons à votre écoute et si certaines questions vous interpellent, n'hésitez pas à nous en faire part, la concertation étant un moyen de confronter nos idées ; ceci, afin que tous nous puissions vivre en harmonie dans notre commune.

Jean-Luc Dussaucy

S O M M A I R E



LA VIE COMMUNALE

7
LES FINANCES MUNICIPALES

9
LE SOUTIEN FINANCIER AUX
ÉCOLES COMMUNALES

11
LA COMMISSION JEUNESSE

12
PULLINÉENS ÉCOCITOYENS !

15
LA COMMISSION BOIS

16
DICRIM

18
LE FLEURISSEMENT

20
LE RESTO DES LOUPIOTS

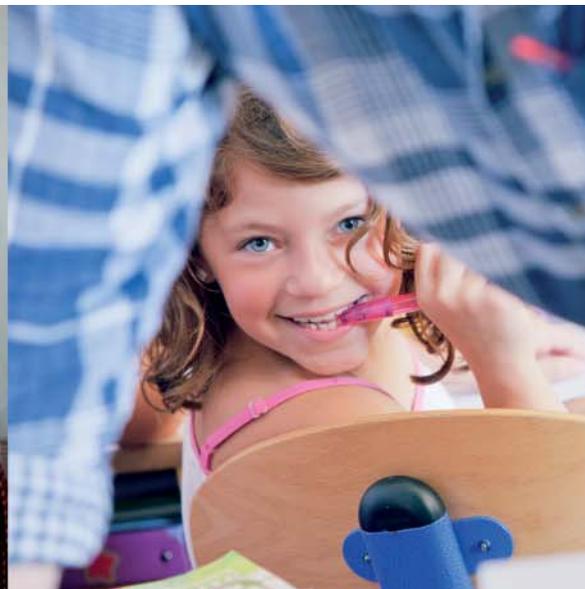
23
LE RESTO DES LOUPIOTS

24
UN HABITANT, UNE PASSION :
MYLÈNE CORRADI

LA VIE SCOLAIRE

28
L'ÉCOLE MATERNELLE
ÉLISABETH ROBAINÉ

30
L'ÉCOLE PRIMAIRE
FERDINAND AUBERT



LA VIE ASSOCIATIVE

33

LE COMITÉ DES FÊTES

34

L'ESVM

Entente Sportive de la Vallée du Madon

36

L'ACLEF

Foyer rural de Pulligny

38

FAMILLES RURALES

41

ASSOCIATION DES ANCIENS
COMBATTANTS DE PULLIGNY -
AUTREY - PIERREVILLE

42

ASSOCIATION
LECTURE POUR TOUS

43

LE CLUB CANIN

ASSOCIATION SYNDICALE DU
TRICOURT

44

LE FOYER SAINT PIERRE

49

LE CLUB CANIN

50

LE FOYER SAINT PIERRE

LA VIE PAROISSIALE

46

ÉCHOS DE LA VIE PAROISSIALE

*Paroisse de la Visitation sur Moselle et
Madon - Communauté d'Autrey - Frolois -
Pierreville - Pulligny*

48

ÉTAT CIVIL

49

TARIFS COMMUNAUX

50

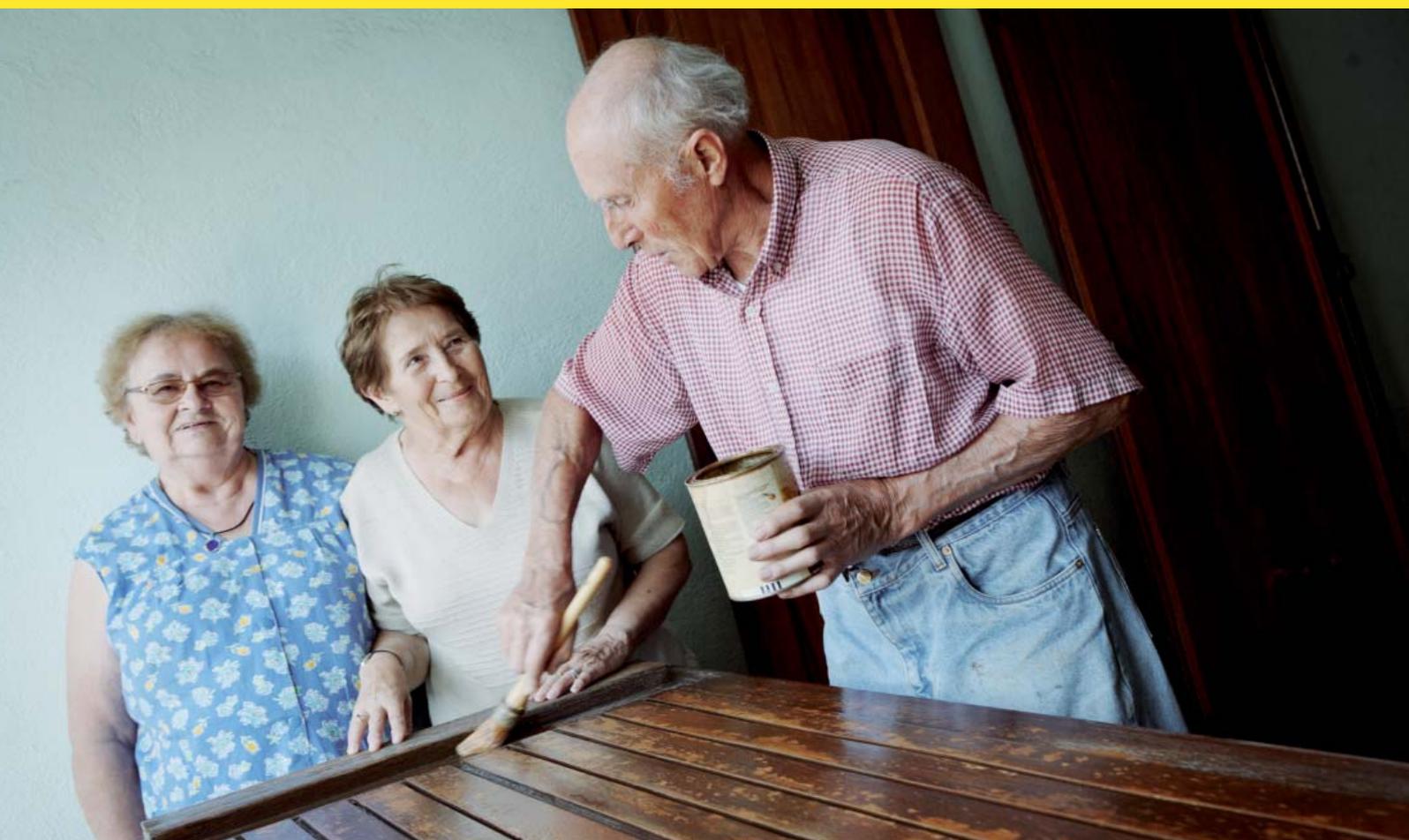
RENSEIGNEMENTS UTILES

51

LES PAGES DES ANNONCEURS



LA VIE COMMUNALE



/ PAR ALAIN BERTRAND

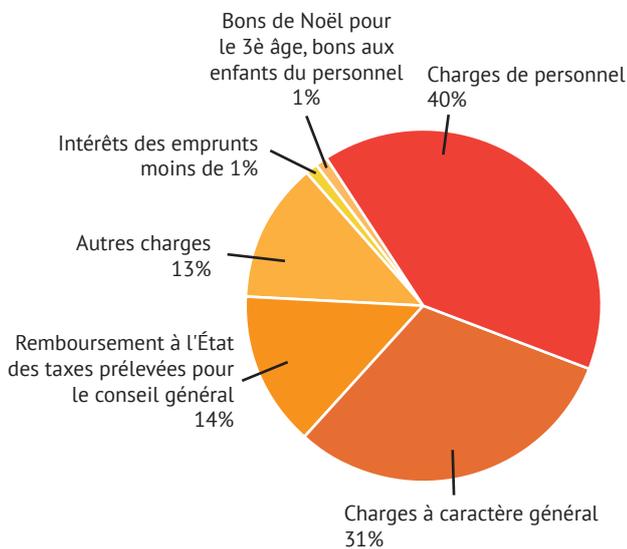
Les finances municipales

Compte tenu du faible niveau d'investissement (retard des travaux de mise en sécurité de la traversée coté Ceintrey), l'année 2011 a fait l'objet d'un excédent de 184 698 €.

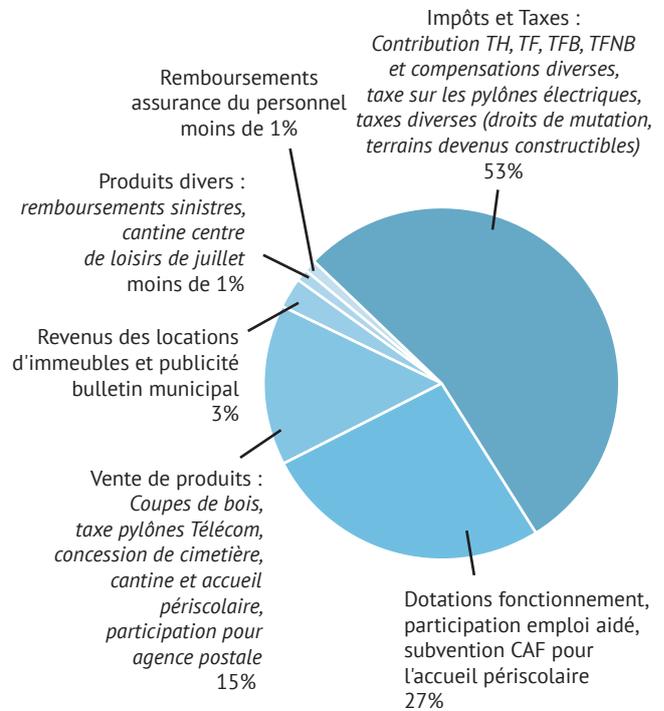
BUDGET 2011

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	656 598 €	847 302 €
INVESTISSEMENT	111 846 €	105 840 €

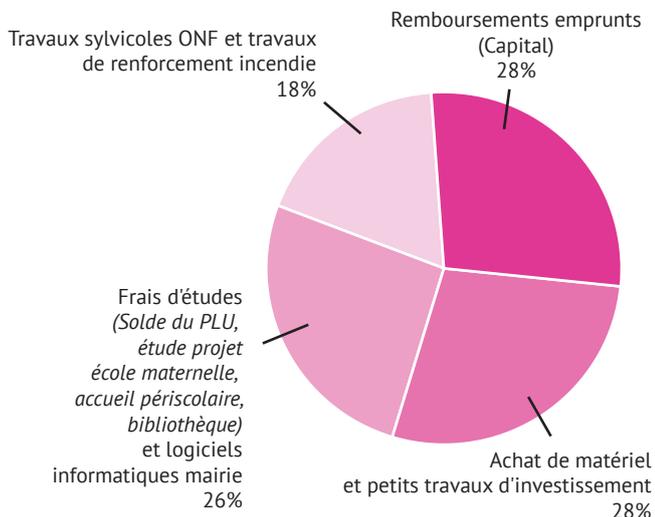
Fonctionnement : dépenses



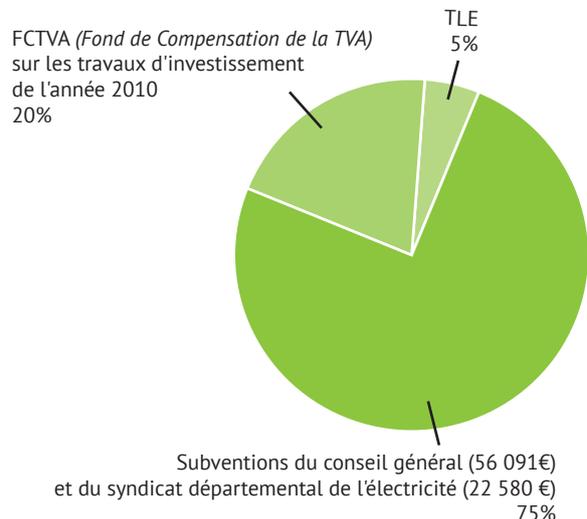
Fonctionnement : recettes



Investissement : dépenses



Investissement : recettes



FISCALITÉ 2011

Nouvelles modalités de calcul de la taxe d'habitation

EN 2011, LE TAUX VOTÉ PAR LE DÉPARTEMENT ET UNE PARTIE DES FRAIS DE GESTION PRÉLEVÉS PAR L'ÉTAT ONT ÉTÉS TRANSFÉRÉS À LA COMMUNE.

Ainsi, Pulligny qui avait un taux de 9,48% en 2010 se retrouve avec un taux de référence calculé par l'État de 17,7% en 2011.

Le taux de référence de la communauté de communes se trouve également modifié et passe de 1,95% à 3,66%.

La commune et la communauté de communes reversent à l'État l'intégralité des sommes collectées à la place du département (93 000 €).

Pour le contribuable, le taux d'imposition final est identique.

En 2011, les nouveaux taux communal ont été majoré de 3% par délibération du conseil.

Pas de revalorisation du taux de référence au niveau de la Communauté de commune.

Le taux de la TSE (taxe spéciale d'équipement) versée au profit de l'Établissement Public foncier de Lorraine est passé de 0,131% à 0,243%

La base d'imposition (Valeur locative - fixée par l'État) a été majorée de 2% en 2011. Elle est revalorisée

régulièrement (1,2% en 2010, 2,5% en 2009,,)

Elle est définie par les services fiscaux en fonction des caractéristiques du logement concerné.

En conséquence, l'augmentation de l'impôt en 2011 sur la TH est de 3% suite à l'augmentation des taux et 2% suite à l'augmentation de la base soit au total de 5% (Hors exonération ou prélèvement supplémentaire).

	Taxe d'habitation	Taxe foncière bâti	Taxe foncière non bâti	Contribution Foncière des Entreprises
Taux 2010	17.7	10.58	37.06	20.24
Taux 2011 (+3%)	18.23	10.90	38.17	20.85
Taux 2012	inchangé	inchangé	inchangé	inchangé

URBANISME 2012

La nouvelle taxe d'aménagement applicable aux demandes de permis de construire

À COMPTER DU 1^{ER} MARS 2012, LA TAXE D'AMÉNAGEMENT SE SUBSTITUE À LA TAXE LOCALE D'ÉQUIPEMENT (TLE), LA TAXE DÉPARTEMENTALE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES (TDENS), LA TAXE DÉPARTEMENTALE POUR LE FINANCEMENT DES CONSEILS D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (TD CAUE).

Le taux peut être fixé entre 1% et 5%.

À compter du 1er janvier 2015, les régimes de la participation pour raccordement à l'égout (PRE) ainsi que la participation pour voirie réseau (PVR) seront supprimés.

Dans les secteurs nécessitant des travaux de voirie et réseaux, le taux peut être supérieur à 5% et porté jusqu'à 20% en remplacement des PRE et PVR.

Les taux applicables pour Pulligny sont :

Part communale sur tout le territoire : 5%

Part départementale : 1,7% (dont 1,4% pour les espaces naturel sensible et 0,3% pour le CAUE)

Exemple :

Habitation individuelle de 120 m²
(abattement de 50 % sur les 100 premiers m²) :

TA communale :

100 m² X 330 € (abattement de 50 %) X 5% = 1650 €

20 m² X 660 € X 5% = 660 €

Total = 2310 €

TA départementale :

100 m² X 330 € (abattement de 50 %) X 1,7 % = 561 €

20 m² X 660 € X 1,7% = 224 €

Total TA Département = 785 €

Total dû : 2310 + 785 = 3095 €

/ PAR CHRISTIANE MARCOS & ALAIN BERTRAND

Le soutien financier aux écoles communales

OUTRE LE SOUTIEN RÉGULIER À LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE, LA PISCINE OU LE TRANSPORT, LA COMMUNE A ÉQUIPÉ EN 2011 UNE CLASSE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE EN ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE, AVEC ORDINATEURS PORTABLES ET TABLEAU INTERACTIF.



LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

En 2011, près de 20 000 € ont été alloués en dépenses d'investissement pour les écoles primaire et maternelle, avec une subvention de l'État de 9000 €.

L'école numérique

En 2009, le ministère de l'Éducation nationale initiait un programme d'équipements numériques des écoles rurales pour 5000 communes de moins de 2000 habitants. Ce chiffre a été porté à 6 700 au vu de la forte demande.

L'équipe de l'école élémentaire a rapidement sollicité le conseil municipal qui s'est porté volontaire pour l'opération.

Le ministère prévoit : une subvention de 1000 € pour l'achat par école de logiciels pédagogiques et une de 9000 € pour l'achat des équipements

numériques prescrits : un tableau blanc interactif et des ordinateurs. La commune s'engage en contrepartie à financer la mise en réseau des équipements, l'abonnement Internet haut débit de l'école et sa sécurisation.

Début 2011, l'école numérique est livrée et installée dans la classe de Daniel Lescroart : 12 portables pour les élèves, 1 portable pour l'enseignant et fonctionnement du serveur, un tableau interactif et son logiciel soit une dépense de 16119,96 € dont 7119,96 € pour la commune et 9000 € de subvention.

Pour un bon fonctionnement, des travaux ont été réalisés : installation de goulottes de protection pour les fils électriques et du réseau ; une prise réseau ou un switch dans chaque classe et pose de rideaux occultants dans la classe numérique car la lumière gênait la lisibilité sur le tableau numérique blanc.

Les autres investissements

En élémentaire, une classe a été équipée d'un nouveau placard, et un vidéo projecteur a été acquis.

Toutes les classes de l'école primaire sont ainsi équipées d'un vidéo projecteur.

En ce qui concerne l'école maternelle, ce sont 2 ordinateurs qui ont été achetés.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les coopératives scolaires

En plus d'un budget alloué pour les fournitures et le transport, comme pour toutes les associations, nous subventionnons les 2 coopératives scolaires : 10 € par élève en maternelle et 12 € en élémentaire

Un fruit à la récré

La commune participe à l'opération « un fruit à la récré », subventionnée en partie par le Conseil général de Meurthe-et-Moselle. Le projet : proposer aux enfants une fois par semaine un fruit acheté chez des commerçants du coin - au Huit-à-huit pour Pulligny - afin de faire découvrir différents fruits et saveurs, leur donnant ainsi envie de manger des fruits. Pour 2011, l'opération nous est revenue à

383,93 € (736,21- 352,28 € du Conseil général).

La piscine

La piscine et le transport en bus jusqu'à Neuves-Maisons sont financés par la commune. En 2011, 2 classes (grande section de maternelle et CP) ont bénéficié de 16 séances.

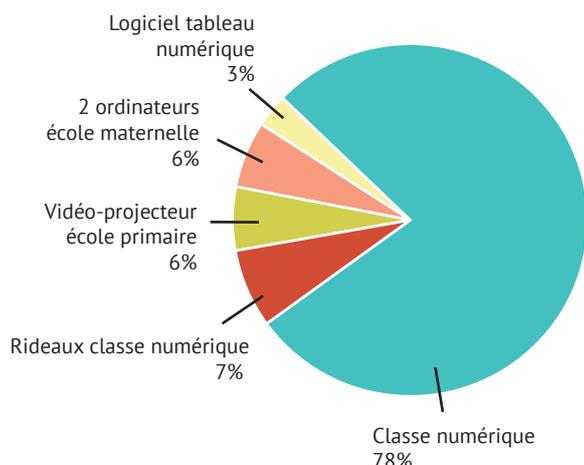
En 2012, le Conseil municipal a fait en sorte que 4 classes (1 en mater-

nelle, 3 en élémentaire) puissent aller à la piscine afin de poursuivre tout au long de la scolarité primaire l'apprentissage de la natation.

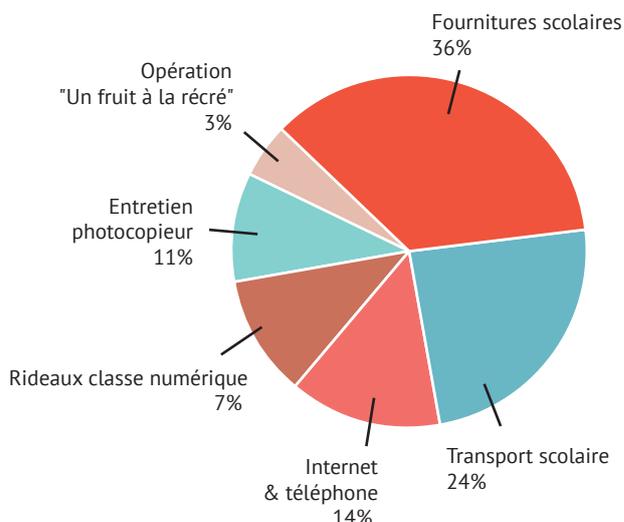
LES TRAVAUX

Les toilettes de l'école élémentaire n'étant plus adaptées (taille, respect de la pudeur), les employés municipaux les ont restaurées.

Dépenses d'investissement : 19 661 €
(subvention de 9000 €)



Dépenses de fonctionnement : 15 390 €
(subvention de 352 €)



RÉFORME DES TERRITOIRES

Changement de communauté de communes

UNE ÉTUDE COMMANDÉE PAR LA CCSV RAPPORTE QUE L'IMPACT FINANCIER POUR LES PULLINIÉENS SERA QUASI NUL.



Janvier 2014 au plus tard

Selon le calendrier actuel, et étant donné que toutes les communes de la communauté de communes ne sont pas d'accord sur la proposition du préfet, le changement d'intercommunalité devrait être effectif en janvier 2014.

Mais de nombreuses collectivités sont en désaccord avec le schéma intercommunal proposé par le préfet, ce qui pourrait retarder la mise en application de celui-ci.

Un changement sans impact financier

En regard du peu d'informations fournies par les services de l'État sur l'éclatement de la communauté de communes du Saintois au Vermois, celle-ci a commandé une étude sur les modalités financières de sa dissolution.

Jusqu'ici, la CCMM est financée par la fiscalité locale des professionnels, il n'y aura donc pas d'impôts supplémentaires pour les particuliers. Les entreprises ne devraient pas non plus être davantage taxées.

Le taux des ordures ménagères varient sensiblement : 7.81% (CCSV 2012) et 8.9% actuellement à la CCMM.

Le prix de l'eau est quant à lui fixé par le syndicat des eaux de Pulligny dont la commune fait partie. Le changement d'intercommunalité n'aura donc pas d'incidence sur le tarif.

L'un dans l'autre, rien ne changera guère pour les Pulliniéens sur le plan financier, si ce n'est qu'ils pourront prochainement profiter des compétences de la CCMM : transports, culture, aides à l'amélioration de l'habitat...

/ PAR **CHRISTIANE MARCOS**

La commission Jeunesse

LE SUCCÈS DE L'AIDE AUX DEVOIRS CONTINUE D'ACCAPARER LES BÉNÉVOLES, TANDIS QU'UN NOUVEAU CHANTIER JEUNES A ÉTÉ ORGANISÉ EN MAI.



Aide aux devoirs

L'aide aux devoirs est proposée aux élèves de l'école primaire et du collège.

En 2010/11, une équipe de 6 bénévoles a consacré au moins une heure par semaine aux 15 jeunes inscrits. Tous sauf 2 fréquentaient le collège. Les matières plébiscitées sont en premier les maths et l'anglais, viennent ensuite le français et l'allemand.

Animations

Aux vacances de printemps, du 2 au 6 mai 2011, Jeunesse et Territoire en lien avec la municipalité organisait une semaine de chantier Loisirs Jeunes dont 2 jours sur notre village.

Les 4 et 5 mai derniers, 5 jeunes du territoire (1 fille, 4 garçons) encadrés par Kelly, animatrice BAFA et Stéphanie, animatrice aux Foyers Ruraux sur le Saintois au Vermois, ont travaillé sur le sentier de Pulligny entre la Portière et le Demonvalle : débroussailler, enlever le bois mort, retirer les pierres dangereuses, rien ne leur a résisté...

La dernière après-midi, un temps ludique était proposé sur le site « Entre 2 Eaux », avec Clément RAGUET animateur de « l'atelier vert », association d'éducation et de sensibili-

sation à l'environnement ; Les jeunes ont pu affiner leurs connaissances sur la faune, la flore, les différentes espèces terrestres et aquatiques vivant sur place.

En contre partie de ce chantier, tout travail bien fait méritant salaire, les jeunes ont obtenu 150 € de réduction sur le tarif du séjour de l'été 2011.

Aide à la recherche d'emploi

Nous restons à la disposition des personnes en recherche d'emploi pour les aider à mettre en forme et/ou relire leur CV, leur lettre de motivation s'ils en éprouvent le besoin.

Bénévoles à contacter : Sylvie Benoist, Norbert Leroy, Jean Remy, Dominique Schweitzer et Michèle Vazeux (coordonnées dans l'annuaire).

Si vous les JEUNES souhaitez réaliser un projet, proposer une animation dans la commune etc., nous sommes toujours à votre écoute. Vous pouvez contacter les bénévoles de la commission Jeunesse ou rencontrer Christiane Marcos à sa permanence à la mairie le mercredi entre 17h30 et 18h30.

Pullinéens écocitoyens !

L'efficacité énergétique à la maison

MÊME SI L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS DOMESTIQUES ET DE L'ÉCLAIRAGE A CONSIDÉRABLEMENT PROGRESSÉ, LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE D'UN MÉNAGE EUROPÉEN AFFICHE UNE AUGMENTATION DE 2% PAR AN SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES.

En France, la consommation électrique moyenne d'une maison individuelle récente, chauffée à l'électricité est de 5800 kWh par an, dont 32% concernent les usages spécifiques (éclairage, froid, lavage...).

Les équipements «traditionnels» sont en service plus longtemps : on passe plus d'heures devant la télé et l'ordinateur, (télétravail et utilisation prolongée d'internet), on a besoin de plus de confort thermique, plus d'éclairage, plus de lavages, plus d'eau chaude.

Il est essentiel de baisser notre consommation d'énergie afin de maîtriser les effets du changement climatique et réduire notre facture énergétique. Cela implique une inversion de la tendance actuelle et une baisse de notre consommation d'énergie globale.

Des mesures s'imposent

Pour obtenir une efficacité énergétique améliorée, on s'attaquera dans un premier temps aux enveloppes des bâtiments, murs, combles, fenêtres et portes.

On s'attachera ensuite à utiliser des équipements moins énergivores pour les postes suivants : électroménager, éclairage, divertissement, chauffage, climatisation...

Enfin on pensera à utiliser les énergies renouvelables : chauffe-eau solaire, panneaux photovoltaïques, énergie éolienne etc.

Économies d'énergie : les conseils

LE CHAUFFAGE

- ~ Réduisez les infiltrations d'air sur les fenêtres et les portes.
- ~ Installez des fenêtres à double-vitrage.
- ~ Fermez les rideaux et les volets la nuit.
- ~ Utilisez des pompes à chaleur à haut rendement (COP>4).
- ~ Sur les systèmes de chauffage central, remplacez la pompe de circulation existante par une pompe équivalente de classe A.
- ~ En été, profitez de la fraîcheur de la nuit, elle est gratuite.
- ~ Fermez toujours les fenêtres lorsque le chauffage ou le système de climatisation est en service.

LE LAVAGE

CONSEILS D'ACHAT

- ~ Regardez si le lave-linge présente plusieurs options de niveau d'eau (en fonction de la charge). Regardez également s'il a une option "trempage".
- ~ Pour le lave-vaisselle, regardez s'il a un programme «éco» permettant un séchage naturel de la vaisselle, c'est une économie d'énergie considérable.
- ~ Parmi les sèche-linges, privilégiez les modèles avec détecteur d'humidité automatique afin de réduire le temps de séchage.

CONSEILS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

- ~ Si possible, lavez à l'eau froide (ou à la plus basse température de lavage permettant d'obtenir une performance acceptable).
- ~ Il est conseillé de dissoudre le détergent en poudre avant de le mettre dans la machine quelle que soit la température de lavage et surtout en cas d'utilisation d'eau froide.
- ~ Faites plutôt un lavage à pleine charge que plusieurs lavages à charge partielle et essayez de regrouper le linge par tissu, couleur et degré de salissure.
- ~ Si possible, profitez du soleil et du vent qui séchent dans le meilleur respect de l'environnement !
- ~ Ne surchargez pas le sèche-linge qui mettrait plus longtemps pour le séchage (en consommant plus d'électricité).
- ~ Nettoyez le filtre à air après chaque usage. Un filtre colmaté augmente la consommation d'énergie et finit par constituer un risque d'inflammation, faute d'intervention.
- ~ Ne faites tourner le lave-vaisselle qu'une fois plein, en évitant la surcharge.
- ~ Ne pas rincer les assiettes avant de les placer dans le lave-vaisselle, c'est une consommation d'eau inutile.
- ~ Utilisez une température plus élevée ou un cycle de pré-lavage en cas de résidus secs ou incrustés.
- ~ Évitez d'utiliser l'option "pré-rinçage" de votre lave-vaisselle lorsque vous n'avez que quelques assiettes sales.

L'ÉCLAIRAGE

- ~ Profitez de la lumière du jour qui est d'une excellente qualité, elle est gratuite !
- ~ Installez des tubes fluorescents dans les pièces où la qualité de la lumière est moins importante (cuisine et garage).
- ~ Débranchez les transformateurs des lampes halogènes.
- ~ Remplacer vos lampes à incandescence à l'intérieur et à l'extérieur par des lampes fluocompactes. Leur coût initial est plus élevé, mais vous rentabiliserez cet investissement plusieurs fois grâce à leur longévité qui dépasse largement celle des ampoules à incandescence.
- ~ Remplacez les lampes halogènes par de nouvelles lampes LED.

LE CHAUFFE-EAU

- ~ Baissez la température de votre chauffe-eau de 60°C à 50°C, vous réduirez votre facture d'eau chaude de 10 %.
- ~ Installez le chauffe-eau au plus près des points d'utilisation d'eau chaude. Plus le tuyau d'alimentation est long, plus la perte thermique est importante.
- ~ Isolez vos tuyaux d'alimentation d'eau chaude pour réduire les pertes thermiques.
- ~ Envisagez l'achat d'un kit d'isolation pour chauffe-eau qui permet de réduire les pertes thermiques à travers les parois de la citerne.
- ~ Réparez sans délai tout robinet qui fuit.
- ~ Préférez des douches aux bains.
- ~ Bouchez le lavabo/évier au lieu de laisser l'eau couler lors du rasage ou en faisant la vaisselle.
- ~ Si les pièces alimentées en eau chaude sont distantes les unes des autres, il convient, pour une meilleure efficacité, d'installer deux ou plusieurs chauffe-eau de petite taille au lieu d'un chauffe-eau central.

LA MISE EN VEILLE

- ~ Il existe deux méthodes pour réduire la consommation en veille. L'une comportementale, l'autre technique. Détails :
 - La première est basée sur une meilleure sensibilisation et information des consommateurs au sujet de la consommation en veille et le changement des comportements.
 - La deuxième méthode consiste à adopter des innovations technologiques permettant de réduire la consommation en veille de nombreux appareils (jusqu'à 90%).
- ~ Utilisez des multiprises intelligentes : c'est une méthode très efficace pour diminuer la consommation en veille.
- ~ Installez sur le tableau de distribution de la maison un commutateur destiné à débrancher les circuits de consommation débranchables.

Vous pouvez réduire votre facture d'électricité de 10 % en débranchant vos appareils non utilisés ou en coupant l'alimentation au niveau de la prise. C'est tout bénéfique pour votre portefeuille et pour notre planète.

LA CUISSON

- ~ Les tables à induction nécessitent des casseroles et poêles spéciales.
- ~ Prenez l'habitude d'utiliser les couvercles pour optimiser la source de chaleur.
- ~ Ne faites bouillir que la quantité d'eau nécessaire.
- ~ Commencez par chauffer un liquide à température maximum jusqu'à ébullition. Puis réduisez la chaleur et faites mijoter les aliments jusqu'à cuisson complète.
- ~ Inutile de préchauffer votre four pour griller ou rôtir.
- ~ Pour vos pâtisseries, prenez le soin de minuter le temps de préchauffage ; 5 à 8 minutes devraient suffire.
- ~ Pour les petites quantités, utilisez, si possible, le micro-onde qui ne consomme même pas la moitié de l'énergie absorbée par un four traditionnel et dont les temps de cuisson sont bien plus courts.
- ~ N'utilisez le cycle autonettoyant qu'en cas de salissure importante. Lancer le cycle juste après la cuisson pour profiter de la chaleur présente ou tard le soir quand la consommation énergétique est faible.

LE FROID

- ~ Gardez votre réfrigérateur entre 2,7° et 4,4° C et votre congélateur à -18°C.
- ~ Ne placez pas le réfrigérateur à proximité du four, du lave-vaisselle, directement au soleil ou près d'une autre source de chaleur. Pour une bonne circulation d'air, prévoyez un espace (au moins 10 cm) au-dessus et derrière l'appareil.
- ~ Assurez un bon remplissage de votre réfrigérateur en fonction de sa capacité en évitant le trop plein gênant la fermeture de la porte et la circulation d'air.
- ~ Couvrez les liquides placés dans le frigo. Les vapeurs dégagées par ces liquides ajoutent encore à la charge de travail du compresseur.
- ~ Laissez refroidir les aliments chauds avant de les mettre dans le réfrigérateur.
- ~ Décongelez vos plats surgelés à l'intérieur du réfrigérateur pour économiser de l'énergie.
- ~ Veillez à ce que les bobines situées à l'arrière du réfrigérateur soient propres pour assurer un échange d'air suffisant. Des bobines sales peuvent être à l'origine d'une perte pouvant atteindre 30% de l'électricité consommée par l'appareil.
- ~ Évitez d'ouvrir inutilement la porte ; vérifiez que le joint est propre et bien ajusté. Ne gardez pas la porte ouverte.
- ~ Vérifiez les joints en plaçant une enveloppe contre le cadre avant de fermer la porte. Si l'enveloppe peut être extraite en tirant très légèrement, réajustez la porte ou remplacez le joint.

Cet article est extrait du guide «Le projet Remodece» de l'Ademe à télécharger sur www.ademe.fr
Calculer votre consommation énergétique sur www.isr.uc.pt/~remodece puis cliquer sur [software tool](#)

Et bientôt

L'affichage environnemental

De nouvelles informations pour mieux acheter

BIENTÔT VA APPARAÎTRE UNE INFORMATION ENVIRONNEMENTALE QUANTITATIVE SUR LES PRODUITS DE CONSOMMATION COURANTE ET LES SERVICES : C'EST L'AFFICHAGE DES CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES DES PRODUITS, DONT LE PRINCIPE EST ACTÉ DANS LA LOI GRENELLE.

Cet **affichage environnemental** donnera aux consommateurs de nouveaux éléments de comparaison entre produits pour des achats plus « verts ». En effet, pour choisir les produits les plus performants, le client a besoin d'indications sûres et pertinentes.

L'**objectif général** de l'affichage environnemental est de fournir une information sincère, objective et complète sur les impacts environnementaux des produits de grande consommation.

Les **objectifs spécifiques** sont :

- d'orienter la demande des consommateurs vers les **produits générant le moins d'impacts environnementaux négatifs**,
- d'inciter ainsi les producteurs à **davantage éco-concevoir leurs produits**.

Le principe de l'affichage environnemental

L'**indicateur d'émission de gaz à effet de serre** (équivalent CO₂) par le produit est l'information commune à tous les produits concernés. L'approche étant multicritères, **d'autres indicateurs pertinents** par catégorie de produits seront également proposés (épuisement des ressources naturelles et/ou impact sur l'eau et/ou impact sur la biodiversité, etc.).

La mise en oeuvre de cet affichage permettra d'améliorer l'information du consommateur pour faciliter les changements de comportement. L'affichage concernera **l'ensemble du cycle de vie des produits** (depuis leur fabrication jusqu'à leur recyclage et leur élimination), et non pas seulement l'utilisation par le consommateur. Il sera **quantifié**, pour faciliter les comparaisons.

Il sera **multicritère**, pour prendre en compte les effets environnementaux les plus importants, de la fabrication à la fin de vie du produit. Il concernera à la fois le **produit et son emballage**.

Au final, l'affichage environnemental contribuera à **lutter contre l'effet de serre et à évoluer vers une économie plus sobre et plus décarbonée** :

- en améliorant la compétitivité des entreprises et en développant les pratiques d'éco-conception,
- en incitant à la sobriété énergétique et à la responsabilité environnementale les producteurs et les consommateurs,
- en donnant au consommateur un outil efficace pour y parvenir.

Pour mettre en place ce nouvel affichage, des expériences sont mises en place afin de définir une forme et un contenu pertinents, accessibles et faciles à prendre en compte lors des achats.

Une expérimentation nationale

Depuis le 1er juillet 2011, le ministère du Développement durable a lancé une expérimentation de l'affichage environnemental :

un échantillonnage de produits et de services est doté de nouveaux affichages environnementaux.

Cette expérimentation nationale va durer **au moins 1 an**. Elle consiste à proposer aux consommateurs une information environnementale, notamment sur des produits de consommation courante (alimentaire, hygiène, nettoyage, textile, etc.). En rayon ou sur internet, sur les produits ou sur les emballages, sont mises à disposition des consommateurs des **informations quantitatives** sur les impacts environnementaux importants générés tout au long du cycle de vie d'un produit (contenu carbone et un ou plusieurs autres points significatifs selon le produit concerné comme la consommation d'eau, de ressources naturelles, la pollution générée par le produit...). Ces affichages ne sont pas standardisés et peuvent proposer des informations variées.

L'évaluation de cette expérimentation va faire l'objet d'un rapport au Parlement et va proposer des pistes pour permettre la mise au point d'un affichage environnemental généralisable.



Certains magasins proposent sur le ticket de caisse un bilan CO₂ des achats effectués.

Cet article est extrait du guide «*Consommer mieux*» de l'Ademe

La commission bois

L'EXPLOITATION DE LA FORÊT COMMUNALE A ÉTÉ RETARDÉE EN RAISON DES INTEMPÉRIES ET UN NOUVEAU PLAN D'AMÉNAGEMENT A ÉTÉ SIGNÉ AVEC L'ONF POUR 15 ANS.



La saison hivernale ayant débuté très tôt avec de fortes chutes de neige dès la fin novembre, les travaux en forêt communale pour l'exploitation 2010/2011 ont dû être retardés d'au moins un mois. Ces travaux concernaient les parcelles 15 et 16 au bois des Portions sur le secteur de Revry, et les parcelles 18 et 19 au bois de Remezaine. L'abattage des arbres étant terminé vers le 5 janvier, les lots de bois de chauffage ont pu être marqués entre le 11 et le 20 janvier par les bénévoles de la commission bois.

Une centaine de lots attribués

Le marquage des lots est un exercice plutôt physique et qui demande souvent des talents d'acrobate pour atteindre la branche à numéroter ! Je remercie les sympathiques participants pour leur aimable et fidèle disponibilité.

Une centaine de lots ont pu être ainsi proposés aux amateurs de bois de chauffe lors de la vente du vendredi 4 février 2011.

Le produit de la vente s'est élevé à 4800 euros.

La vente des grumes de chêne pour la plupart issues des parcelles 15 et 16 s'élève à 37 570 euros. Une moyenne de 190 euros le m³, en légère aug-

mentation par rapport à l'année dernière.

Nouveau plan d'aménagement de la forêt effectué par l'ONF

L'inventaire de notre forêt a été effectué par les techniciens de l'ONF, exposé et expliqué en février 2011 aux membres du conseil municipal afin qu'ils puissent délibérer en avril sur le nouveau plan d'aménagement de la forêt communale pour la période 2012-2026.

Cette étude très technique est à la base d'un document de références et de programmes d'actions pour une période de 15 ans. Constatant le vieillissement de la forêt, surtout dans le canton des Portions, des solutions sont proposées comme par exemple «faire le choix d'une gestion en futaie irrégulière qui permettra à la fois de prolonger la durée de survie de peuplements vieillissants et de maintenir une certaine stabilité paysagère». Cette solution devrait éviter les trouées dégarnies tel que c'est le cas pour les parcelles 16 et 7 qui sont des parcelles en régénération, où les jeunes arbres issus de semis naturels mettront un certain temps à remplacer les arbres plus que centenaires coupés ces dernières années.

Le nouveau contrat d'objectifs État/ONF a été signé le 12 juillet 2011 pour la période 2012-2016.

Le texte du contrat est en ligne sur le site www.fncofor.fr (rubrique salon des maires).

La prière de l'arbre

Homme !
Je suis la chaleur de ton foyer
par les froides nuits d'hiver,
L'ombrage ami lorsque
brûle le soleil d'été,
Je suis la charpente
de ta maison,
Je suis le lit dans
lequel tu dors,
Je suis le manche de ta houe
et la porte de ton enclos,
Je suis le bois de ton berceau
et aussi de ton cercueil.
Ecoute ma prière veux-tu ?
Laisse-moi vivre pour
tempérer les climats et
favoriser l'éclosion des fleurs.
Laisse-moi vivre pour
empêcher les catastrophiques
inondations qui tuent.
Je suis la source des
ruisseaux. Je suis la vraie
richesse de l'état.
J'embellis ton pays par la
verdure de mon manteau.
Homme, écoute ma prière
Ne me détruis pas !

*Extrait d'un texte ancien
d'un sage indochinois*

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

CE DOCUMENT A ÉTÉ ÉTABLI PAR LES SERVICES DE L'ÉTAT SUR LA COMMUNE DE PULLIGNY. IL CONTIENT LES DONNÉES LOCALES, DÉPARTEMENTALES ET NATIONALES NÉCESSAIRES À L'INFORMATION DES CITOYENS.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) comprend quatre grands types d'informations :

La connaissance des risques naturels et technologiques dans la commune,

Les mesures prises par la commune avec des exemples de réalisation,

Les mesures de sauvegarde à respecter en cas de danger ou d'alerte,

Le plan d'affichage de ces consignes.

L'objectif de l'information préventive est de rendre le citoyen conscient des risques majeurs auxquels il peut être exposé. Informé sur les phénomènes, leurs conséquences et les mesures pour s'en protéger et en réduire les dommages, il sera ainsi moins vulnérable.

Il est disponible au secrétariat de mairie.

Pulligny est une commune présentant un risque majeur d'inondation.

Les inondations

L'inondation est une submersion d'une zone habituellement hors d'eau.

Le risque sur la commune

La rivière du Madon et les ruisseaux du Revry, du Ceval, du Retailon et du Houdra sont susceptibles de générer des crues rapides présentant un danger local, comme cela est déjà survenu par le passé.

Le moulin et une partie de la rue du Général Leclerc sont situés dans la zone inondée. Par ailleurs, la zone à proximité du pont de Pierreville est particulièrement impactée par les inondations.

La commune et le Syndicat de Travaux de la Vallée du Madon sont en charge de l'entretien de ces cours d'eau (Madon et Revry). En outre, ces derniers font l'objet d'une surveillance assurée par la Direction Régionale de l'Environnement de Lorraine.

Inondation : les bons réflexes

Dès l'alerte par la collectivité

Se mettre à l'abri (ne pas rester dans son véhicule)

Mettre hors de l'eau le maximum de vos biens

Installer vos mesures de protection temporaire (batardeaux)

Faire une réserve d'eau potable et de produits alimentaires

Pendant l'inondation

Rester informé de la montée des eaux en écoutant la radio

Couper l'électricité et le gaz

Ne pas aller chercher ses enfants à l'école

Ne pas téléphoner (libérer les lignes pour les secours)

Après l'inondation

Ne pas s'aventurer dans une zone inondée

Aérer et désinfecter les pièces de votre habitation

Ne rétablir l'électricité que si l'installation est complètement sèche

Chauffer dès que possible

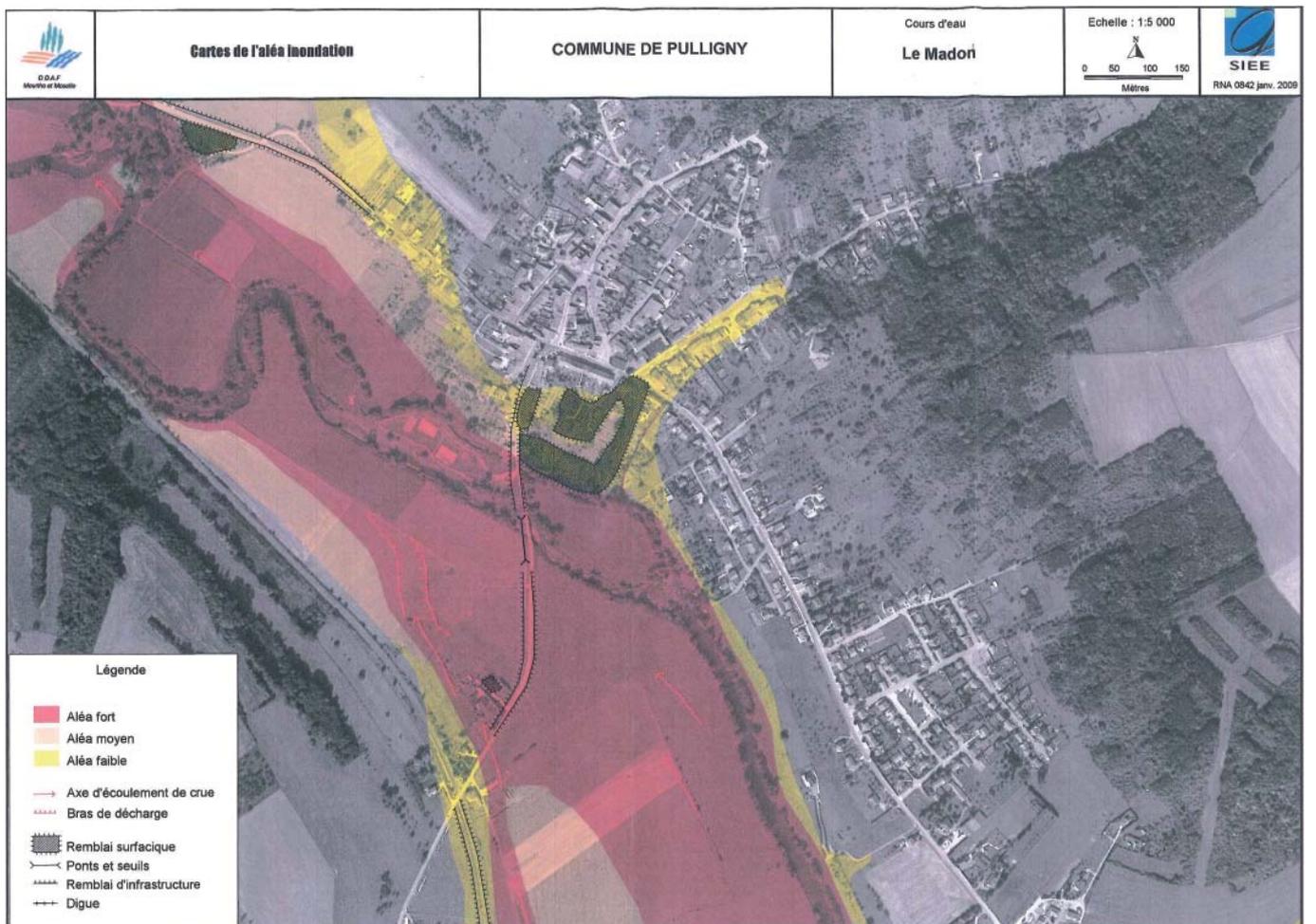
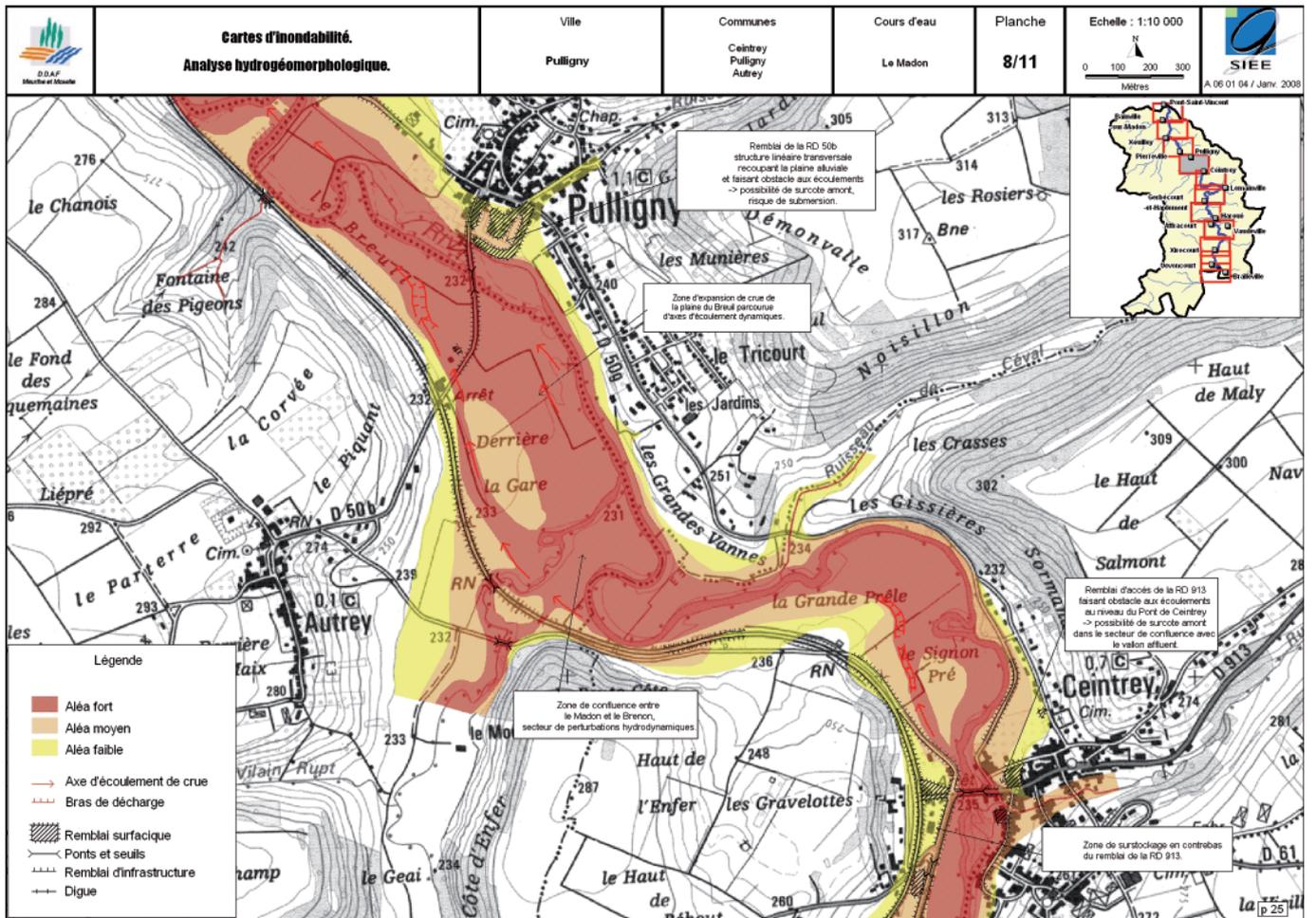


Le DICRIM est établi conformément aux textes suivants :

Articles R125-9 à R125-14 du code de l'environnement

Arrêté du 9 février 2005 relatif à l'affichage des consignes de sécurité devant être portées à la connaissance du public

Circulaire du 20 juin 2005 relative à l'application du décret 90-918 relatif à l'exercice du droit à l'information sur les risques majeurs dans sa version consolidée au 17 juin 2004





/ PAR **MONIQUE MANGIN**

Le fleurissement

Je remercie les personnes, qui en fleurissant leurs balcons, fenêtres et jardins, apportent une note bien agréable à notre village.

Cette année encore, Didier Aubert, notre employé communal, a mis tout son talent pour retravailler et aménager certains massifs de telle sorte qu'ils soient moins gourmands en eau, et demandent moins d'intervention au niveau du désherbage. Nous avons installé des plantes vivaces qui s'étofferont - espérons-le - au cours des prochaines années, principalement rue Franche et de chaque côté du lavoir. D'autres massifs ont pu être plantés d'annuelles issues des semis de printemps réalisés dans notre serre. Un massif original alliant minéral et végétal fait l'admiration des passants de la rue Franche depuis cet automne. Le massif du Tricourt devrait également recevoir prochainement un nouveau lifting !...

Comme l'année dernière les enfants du périscolaire avec Françoise, Sandrine, et Laurence ont cultivé leur jardinet situé dans la cour de l'école maternelle. Diverses graines ont été semées avec délicatesse et amour, quelques choux et tomates ont éga-

lement trouvé leur place dans le but de concocter d'excellentes soupes au cours de l'atelier cuisine .

Cette année l'été a été décevant pour tout le monde, ce n'était pas la bonne année pour installer des impatiens dans les massifs exposés à l'ombre ! Ces plantes ont souffert d'un excès de pluie et du froid et ont été victimes d'un champignon qui les a détruites en quelques jours. Nous avons essayé de les remplacer mais les nouvelles plantes ont subi le même sort peu de temps après.

Nous avons eu moins recours au service de nos fidèles bénévoles cette année, mais nous les gardons précieusement en réserve pour l'année prochaine ! Et les suivantes !!

Je remercie nos employés communaux pour les soins qu'ils apportent régulièrement à nos massifs et les personnes qui arrosent les vivaces et les deux arbustes de la rue Franche. Des arrosages réguliers sont essentiels à la bonne reprise des plantes, surtout la première année, encore merci.

Votre aide, vos idées et impressions pour améliorer le fleurissement du village sont toujours les bienvenues.





/ PAR FRANÇOISE DÉLIVET

Le resto des Loupiots

CANTINE ET GARDERIE PÉRISCOLAIRE SEPTEMBRE 2010 > JUIN 2011

POUR LA SEPTIÈME ANNÉE, LE RESTO DES LOUPIOTS A OUVERT SES PORTES LE JEUDI 2 SEPTEMBRE 2010. JUSQU'À 70 ENFANTS ONT FRÉQUENTÉ LA CANTINE ET 45 L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE.



Françoise Délivet directrice BAFD était secondée cette année par Sandrine Caironi agent d'animation CAP petite enfance, Sophie Claiche agent d'animation CAP petite enfance, Laurence Alizant BAFD, Christelle Blanchard BAFD et Mireille, agent technique, pour les remplacements.

C'est entre cinquante-cinq et soixante enfants - voire quelquefois soixante dix - qui ont fréquenté cette année la restauration.

La fréquentation du périscolaire du soir a aussi évolué et ce en grande partie grâce aux activités proposées chaque soir de la semaine. Actuellement entre trente-cinq et quarante-cinq enfants sont présents. Les

goûters sont préparés par Françoise à 50% bio comme prévu par la municipalité.

L'équipe est amenée à faire ses propres compotes, ses confitures... en atelier du mercredi. Les fruits viennent en grande partie de notre village.

Pour la deuxième année, l'ouverture des mercredis est maintenue avec la restauration pour une huitaine d'enfants. Le thème annuel des mercredis est *À la découverte de mon village*, comme l'année précédente, car beaucoup de choses restent à découvrir.

Le thème annuel du périscolaire en semaine est *Le respect des règles de vie et l'autonomie de l'enfant*.

Comme chaque année, nous avons des ateliers incontournables comme la danse, la chorale où chacun doit accepter de partager quelque chose

avec les autres, être en groupe, respecter les consignes, respecter les copains, respecter le matériel...

Les ateliers

Pour toute l'année nous avons eu différents ateliers.

Atelier chorale pour tous les enfants qui le désirent, animé par Sandrine avec une dizaine d'enfants tous les lundis soirs de 17h à 17h30.

Atelier cuisine. Mise en place de deux ateliers avec plus de 25 enfants inscrits : un, le lundi soir de 17h à 18h avec Françoise et un, le mardi soir même horaire avec Sandrine.

Atelier percussions sur deux trimestres avec un intervenant extérieur et l'enregistrement d'un CD le mardi soir de 17h à 18h.



Atelier environnement, le troisième trimestre avec l'atelier vert comme l'année précédente, le mardi soir de 17h à 18h30.

Atelier danse pour les enfants de 4 ans au CP, animé par Françoise avec une quinzaine d'enfants. Deux groupes : le premier de 17h à 17h30 et le deuxième de 17h30 à 18h30 tous les jeudis soirs. Dès le deuxième trimestre l'activité a été ouverte aux enfants de la petite section de maternelle.

Atelier les petits débrouillards pour tous les âges les vendredis soirs de 17h à 18h.

Quelques dates marquantes

du 11 au 15 octobre 2010 semaine du goût, organisée par la société Avenance sur les DOM TOM avec une cuisine des Tropiques.

En parallèle, le goûter de la semaine a été sur les fruits exotiques, fruits secs et fruits du terroir.

Jeudi 11 novembre 2010 la chorale des Loupiots a chanté « Le chant des Partisans » devant le monument aux morts de Pulligny et de Pierreville.

Mercredi 24 novembre 2010 «promenons nous dans les bois...» : promenade contée au cœur de la forêt en contes et chants avec Jeunesse et Territoire dans les bois de Pulligny.

Dimanche 7 novembre 2010 la chorale et l'atelier danse sont intervenus au cours du repas du CCAS pour nos anciens au foyer culturel.

Vendredi 3 décembre 2010 Saint Nicolas est venu rendre visite aux enfants de la cantine, il leur a distribué des friandises offertes par la commune. Environ 60 enfants ont participé à l'événement.

Samedi 11 décembre 2010 deuxième marché de Noël dans la salle du conseil municipal. Une très bonne réussite, qui a été préparée par les enfants en atelier les mercredis, par les animatrices, quelques parents et grands-parents que nous remercions chaleureusement.

Vendredi 17 décembre 2010, repas de Noël à la cantine avec la venue du Père Noël dont la hotte était chargée de jouets et de jeux de société pour

les enfants du périscolaire. Ces jeux ont été achetés avec une partie de l'argent du marché de Noël.

Les plus jeunes se sont fait une joie de déballer ces cadeaux qu'il a bien fallu laisser pour retourner en classe!

6 janvier 2011 nous avons fêté Epiphanie à la restauration scolaire.

Mercredi 2 février les enfants ont fait une après-midi crêpes-partie.

Mercredi 23 février ce fut une après-midi beignets.

Visite de la ferme (les moutons) de Mme Contal.

Samedi 19 mars 2011, carnaval sur le thème les grands pères et grands mères.

Courant mars, fabrication de chocolats à la boulangerie de M. et Mme Hübsch.

Mercredi 13 avril sortie avec Jeunesse et Territoire : conte et découverte de la nature avec l'atelier Vert.

Mercredi 20 avril visite de la boucherie du village.

Samedi 14 mai 2011 spectacle annuel du périscolaire des ateliers danse, chorale et percussions.

Mercredi 25 mai 2011 journée au parc Cigoland à Kintzheim en Alsace.

Mercredi 8 Juin 2011 journée à la forêt de Haye avec la visite de la Ferme Forestière avec Jeunesse et Territoire.

22 juin 2011 rallye nature avec Jeunesse et Territoire dans le cadre de l'atelier environnement.

29 juin 2011, pique-nique géant et Kermesse dans la cour de l'école primaire pour cause de mauvais temps.

Ce lieu sera sûrement choisi pour les années suivantes, il se prête bien à la sécurité des enfants !

L'année scolaire s'est finie dans la bonne humeur avec la joie de se retrouver à la rentrée de septembre 2011 avec une nouvelle activité, l'atelier théâtre, proposée le mercredi matin de 10h à 11h30.

Un atelier Terre de Conte (Jeunesse et Territoire) est proposé depuis septembre sur toute l'année et comprend la lecture d'un conte suivi de la réali-

sation des personnages et des objets avec l'atelier vert (environnement) et de la poterie.

Bien sûr nous poursuivons les ateliers danse, chorale, cuisine et petits débrouillards.

Des changements sont intervenus depuis la rentrée de septembre 2011 au niveau du personnel :

Sophie, ATSEM en maternelle, animatrice à la restauration et certains soirs de la semaine au périscolaire, est partie pour de nouvelles aventures sur Chavigny. Sandrine la remplace en tant que ATSEM à l'école maternelle.

Sybille, titulaire du CAP petite enfance, a fait son arrivée.

À méditer:

Paroles de parents « Je vous confie quelques heures mon enfant »

Que votre accueil soit chaleureux et convivial

Qu'il soit vivant et joyeux comme le serait l'accueil que lui réserveraient, à la maison, ses parents, ses frères et ses sœurs.

Que vos locaux soient sa propre maison, qu'il se sente chez lui, libre et en sécurité.

Qu'il joue et s'amuse avec insouciance.

Qu'il soit accueilli comme un enfant, avec dignité et amour.

Et quand il fait froid, qu'il puisse trouver avec ses amis, un lieu de réunion pour se tenir chaud.

Les horaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 7h à 8h30 / de 11h30 à 13h30
de 16h à **18h30**

Mercredi de 7h à **18h30**

Pour tous renseignements sur le périscolaire ou la cantine, vous pouvez contacter Françoise tous les jours de 7h à 19h (sauf le week-end) au **06 58 43 96 90**.

Une habitante, une passion

Mylène Corradi

(r)Attrape-moi si tu peux

À BIENTÔT 23 ANS, LA JEUNE ATHLÈTE PULLINIÈNNE COMPTE DÉJÀ NOMBREUX TITRES À SON PALMARÈS DANS SES DOMAINES DE PRÉDILECTION : LE CROSS ET LE STEEPLE. EN 2011, ELLE EST SÉLECTIONNÉE EN ÉQUIPE DE FRANCE ET TERMINE 2ND FRANÇAISE DU CHAMPIONNAT D'EUROPE ESPOIR DE CROSS COUNTRY.



Depuis janvier 2012, elle a franchi une étape avec son entrée en catégorie senior qui marque ainsi le début de sa carrière sportive « chez les grands ».

Différents sports avant de trouver sa voie

Le goût de l'effort physique de Mylène ne date pas d'hier puisqu'à 6 ans, elle s'active déjà sur les pelouses de l'ESVM. Jusqu'à 10 ans, outre le foot, elle s'exerce également au judo, au tir à l'arc et à la GRS.

Après sa scolarité dans les écoles maternelle et primaire de Pulligny, elle entre en 6^e au collège Jacques Callot de Neuves-Maisons. Sa capacité d'endurance qui s'est révélée lors des ses 4 années passés à l'ESVM se confirme

: elle termine 3^e du cross organisé par l'établissement cette année-là.

En 5^e, à 12 ans, elle s'inscrit conjointement à l'UNSS et à la section athlétisme de Neuves-Maisons – qui est une section de l'ASPTT Nancy. Elle finit ensuite première des cross du collège de la 5^e à la 3^e. Elle participe aux championnats de France UNSS de la 4^e à la 2nd puis stoppe l'UNSS pour se consacrer aux compétitions de la fédération française d'athlétisme et notamment aux championnats de France.

À 16 ans, elle entre au lycée Loritz de Nancy. Elle évolue en catégorie cadette et commence une nouvelle discipline : le steeple. C'est une course d'obstacles de 1500 m (puis 2000 m en junior et 3000 m en catégories espoir et senior). Le steeple est pratiqué

pendant la saison d'été alors que le cross l'est pendant celle d'hiver.

De belles rencontres déterminantes

En cette année 2006, l'équipe que Mylène forme avec les autres cadettes de l'ASPTT est particulièrement soudée et performante. La bonne entente qui règne entre les filles du groupe et leur même bon niveau leur permettent de décrocher la 3^e place au championnat de France de cross par équipe. À 17 ans, alors qu'elles évoluent maintenant en juniors, elles sont sacrées championnes de France de cross par équipe – Mylène, à titre individuel finit 38^e sur 300. Elles réitèrent la performance l'année suivante, en 2008. Mylène améliore son classement personnel en terminant 16^e. Puis,



cette même année, elles remportent la coupe d'Europe des clubs champions, coupe qui rassemble les équipes championnes de chaque pays. Ces années sont un élément fort dans le parcours de Mylène, qui dit elle-même que l'équipe a été une grande source de motivation dans sa persévérance dans le cross.

Vers un parcours individuel

2009 marque le passage en catégorie espoir. Les disciplines évoluent et les athlètes ne peuvent plus être classées par équipe. Le palmarès de Mylène est prometteur : championne de Lorraine en 3000 m steeple, vice-championne de Lorraine en 1500 m ainsi qu'en 3000 m-salle.

Parallèlement à sa carrière sportive, elle entame un BTS d'opticien-lunetier.

En 2010, avec des rythmes d'entraînement de 3 à 4 fois par semaine, Mylène confirme ses prédispositions. Championne de France et de Lorraine en 3000 m steeple, 6ème des championnats de France Élite sur 3000m steeple, championne de Lorraine de cross, championne départementale sur 3000 m et vice championne départementale sur 1500 m.

En 2011, sa dernière année à concourir en catégorie espoir est riche de podiums : championne de France du 10 km route, championne de France du 3000 m steeple, vice-championne de France de cross-country (27^e classement scratch), 7ème des cham-

pionnats de France Élite sur 3000m steeple, championne régionale et départementale de cross.

En été, elle frôle la sélection pour le championnat d'Europe de steeple, qu'elle manque pour 20 centièmes de seconde : le minima à faire pour être sélectionnée est 10'35'00' et elle fait 10'35'20'...

En septembre, son BTS en poche, elle est embauchée à mi-temps par l'opticien qui l'employait déjà pendant ses études. Son contrat à temps partiel lui permet ainsi de pouvoir s'entraîner à un rythme plus soutenu puisqu'elle effectue maintenant 7 à 8 séances par semaine.

Ce mois de rentrée marque également sa première sélection en équipe de France dans le cadre d'un match jeune France/Italie sur 10 km.

En décembre, elle est de nouveau sélectionnée en équipe de France pour le championnat d'Europe Espoirs de Cross Country à Velenje (SLO). Le souvenir de sa sélection manquée de peu pendant l'été est une énergie qu'elle met au service de sa performance : elle termine 2nd française.

Dans la cour(se) des grands

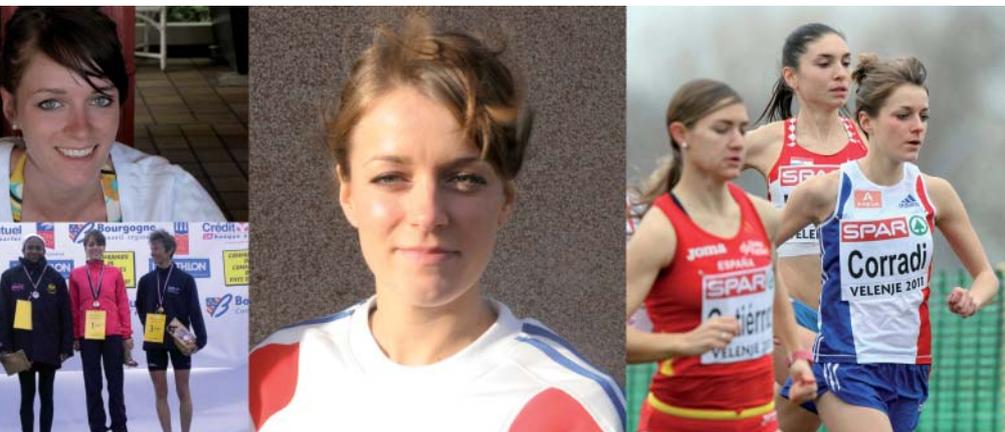
Au 1er janvier 2012, Mylène devient senior et franchit un nouveau cap puisqu'elle évolue dorénavant parmi des athlètes à l'expérience confirmée. La compétition en devient donc plus ardue, ce qui rend d'autant plus méritoire son début d'année. En janvier, au lendemain de son retour d'un stage

Le steeple

Le steeple est une course d'obstacles de demi-fond en athlétisme. C'est une discipline technique, avec beaucoup de changements de rythmes imposés par les obstacles.

La distance parcourue est de 3000 m, soit sept tours de stade et demi. Les 250 premiers mètres s'effectuent sans barrière. Lors des tours suivants, les coureurs franchissent cinq barrières, dont la rivière, par tour répartis également sur la piste en l'espace de 80m entre chaque barrière. La hauteur des haies est de 914 mm pour les hommes et de 762 mm pour les femmes. Contrairement aux épreuves de haies, les barrières ne tombent pas lorsqu'elles sont touchées. Certains coureurs posent d'ailleurs un pied dessus. Quatre des cinq haies sont posées sur la piste. Une barrière par tour est suivie d'un fossé rempli d'eau appelé « rivière », que les coureurs doivent franchir. Sa longueur est de 3,66 m. Le fossé, profond de 70 cm au niveau de la haie s'élève progressivement jusqu'au niveau de la piste à son autre extrémité. Cela a pour effet d'avantager les coureurs qui sautent loin, car ils atterrissent dans une profondeur d'eau moindre.

Source : Wikipedia



Mylène Corradi

Né(e) le : 24 août 1989
 Taille : 161cm
 Poids : 46kg
 Entraîneur : Frédéric Fabiani

Records personnels :
 3000m steeple : 10'35"2
 10km route : 35'22"

Palmarès

2012

Championne Régionale et inter-régionale Senior de Cross Country

13^e et 10^e française des championnats de France de Cross Country (La Roche sur Yon)

Sélectionnée pour les championnats du Monde Universitaires de Cross Country

2011

Vice championne de France Espoir de Cross Country (Paray le Monial)
 27^e classement scratch

Championne de France Espoir du 10 km route (Vittel)

Championne de France Espoir du 3000m steeple (Compiègne)

7^e des championnats de France Elites sur 3000m steeple (Albi)

1^{ère} sélection en équipe de France à l'occasion d'un match jeune France Italie sur 10km

26^e des championnats d'Europe Espoirs de Cross Country à Velenje (SLO), seconde française

2010

Championne de France Espoir (19-22ans) sur 3000m steeple en 10'50" (Niort)

6^e des championnats de France Élités sur 3000m steeple (Valence)

en équipe de France au Portugal, elle remporte le titre de championne de Lorraine de cross. Puis en février, elle devient championne inter-régionale de cross (Bourgogne, Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne).

En mars, au championnat de France Élite de cross, elle termine 13^{ème}... sur 447, soit la plus jeune du top 20. Grâce à sa bonne prestation, elle est sélectionnée pour les championnats du monde universitaires de cross country qui a lieu le 14 avril 2012 en Pologne.

Très prometteur, donc...

L'avenir

Cet été, l'ambition de Mylène est d'accéder au podium du championnat de France Élite en steeple et accrocher une sélection en équipe de France pour le championnat d'Europe de cross en décembre. En raison de son jeune âge, elle bénéficie encore d'une marge de progression pour améliorer son chrono.

Les athlètes françaises ont en effet des carrières que l'on pourrait considérer comme relativement « longues » d'un point de vue sportif. En effet, l'endurance et l'expérience acquises sont bénéfiques et les 30-40 ans sont généralement très bien classées dans des disciplines comme le semi-marathon ou le marathon. Si Mylène envisage cette option à long terme, elle souhaiterait néanmoins s'essayer à la discipline en participant au championnat de France de semi-marathon qui aura lieu en octobre à Nancy.

En attendant, elle courra un 5000 m lors d'un meeting cet été à Sarreguemines.

La vie d'athlète

Si elle n'a pas le sentiment d'être frustrée par rapport aux contraintes liées à sa vie d'athlète, l'hygiène de vie de Mylène est néanmoins irréprochable. C'est pourquoi son cercle d'amis est naturellement constitué de personnes partageant son même style de vie, bien qu'elle conserve aussi des amis qui n'évoluent pas dans le milieu sportif.

Pas d'alcool, pas de cigarette, le bon nombre d'heures de sommeil, elle veille à avoir une alimentation équilibrée et fait attention aux matières grasses et aux sucres rapides. Elle privilégie également les aliments digestes car la course, avec les chocs, peut troubler la digestion.

Pour la récupération musculaire, elle fait au minimum une séance par semaine de kiné.

Les moyens financiers de l'athlétisme

L'athlétisme français est un milieu où peu d'athlètes sont professionnels.

Mylène regrette le manque de moyens financiers attribués à l'athlétisme en regard de certains autres sports. Si le département et la région font des efforts, c'est moins le cas du ministère des Sports qui a réduit les listes ministérielles. Mylène a ainsi perdu son statut d'athlète de haut niveau qui lui permettait notamment de négocier des aménagements horaires auprès de son employeur (elle a la chance de pouvoir compter sur le soutien de celui-ci) et de bénéficier d'un suivi médical plus poussé.

Au niveau de son équipement sportif, elle bénéficie d'une dotation de Nike.



LA VIE SCOLAIRE



L'école *maternelle* Élisabeth Robaine

COMME CHAQUE ANNÉE, LA VIE DE L'ÉCOLE MATERNELLE S'EST TROUVÉE RYTHMÉE PAR PLUSIEURS ÉVÉNEMENTS MAJEURS ET 2011 N'A PAS ÉCHAPPÉ À LA RÈGLE !



Tout d'abord, la traditionnelle **fête des rois** est venue marquer le début de l'année. En effet, les enfants ont partagé de bonnes galettes et, pour qu'il n'y ait pas de jaloux, chaque élève est ressorti de l'école avec une magnifique couronne fabriquée en classe.

Le 8 avril, les enfants fêtaient le **carnaval**. Le thème choisi était celui des couleurs. Les enfants étaient donc déguisés en éléphants, en clowns, en Vénitiens, en Arlequins ou en fleurs. Que d'émotions et de fatigue pour ceux qui jouèrent des maracas pendant près de trois quarts d'heure en défilant dans les rues de Pulligny !

Quelques temps après, en arrivant à l'école, les enfants entendaient un mystérieux coup de téléphone adressé au maître, qui disait que des clo-

ches survolaient alors la cour et que des choses brillaient dans le jardin de l'école. Commença alors une gigantesque **chasse aux œufs** !

De mars à juin, les grands se rendaient à la **piscine** de Neuves-Maisons pour s'initier à la natation. Malgré une grande appréhension lors des premières séances, les progrès furent éloquentes puisqu'en juin, l'ensemble des enfants allait dans le grand bain, et certains, sans brassard !

Le 20 mai, l'ensemble des enfants se rendait au **Parc de Sainte-Croix**, en Moselle, pour y passer la journée. Ils y rencontrèrent des animaux de nos régions et des animaux du grand Nord et déjeunèrent sur une agréable aire de pique-nique ombragée. Pour terminer la journée, ils achevèrent la visite en petit train.

En juin, les moyens-grands se rendirent « entre deux-eaux » pour y **piquer-niquer** et pour participer à une

multitude d'**activités sportives** : courses d'obstacles, jeu de quilles, stand de tirs avec balles en mousse, balle au camp, tir à la corde ...

La **Saint-Nicolas**, quant à elle, fut fêtée le 9 décembre.

Saint-Nicolas fit son apparition, accompagné de bonbons. Les enfants, pour le remercier, se regroupèrent en chorale et interprétèrent leurs plus belles chansons.

Enfin, le 16 décembre, les grands présentèrent à leurs parents un **spectacle de marionnettes** sur le thème du loup et interprétèrent les plus jolies chansons apprises à l'école depuis le début de l'année scolaire. Enfin, pour achever cette chaleureuse fête, petits et grands partagèrent un goûter convivial dans une ambiance décontractée.

Bref, ce fut une année riche en événements et en émotions !



